



LES LOISIRS DE SAINT-GERVAIS

FESTIVAL DES NEIGES 24, 25 ET 26 FÉVRIER 2023









BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale

Courriel: info@saint-gervais.ca Téléphone: 418 887-6116 Fax: 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

Lundi: 8h30 à 12h et 13h à 16h30
Mardi: 8h30 à 12h et 13h à 16h30
Mercredi: 8h30 à 12h et 13h à 17h
Jeudi: 8h30 à 12h et 13h à 16h30

• Vendredi: 8h00 à 12h

saint-gervais.ca



Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA Directrice générale
- RENÉE FAVREAU Greffière-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ Contremaître
- DIANE MERCIER
 Agente d'accueil aux communications et au service à la clientèle
- LUDOVIC BILODEAU
 Responsable de l'urbanisme
 et de l'inspection municipale

TÉLÉPHONES À RETENIR



Urgence	911
Sureté du Québec	418 887-4058
Sans frais 310-4141	Cell *4141
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL 7 MARS 2023 - 20H

VOTRE MAIRE



GILLES NADEAU

VOTRE CONSEIL



VINCENT BILODEAU Conseiller #1



Conseiller(ère) #2



ÉRIC ASSELIN Conseiller #3



NICOLAS TURCOTTE Conseiller #4



ROXANNE BOUDREAULT-GUIMOND Conseillère #5 Mairesse suppléante pour 2022



MARC MARTINEAU Conseiller #6

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués **MERCREDI 8 MARS 2023 AVANT 16H00**

à l'adresse suivante legervaisien@hotmail.com

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

MOT **DU MAIRE**



Je veux commencer ce message en donnant à toute la population l'heure juste sur l'avancement de nos dossiers les plus importants, soit l'agrandissement de la garderie et la réfection du Centre socio-culturel. Vous savez que ce sont deux projets qui amèneront des investissements importants et votre conseil municipal prendra tout le temps nécessaire pour s'assurer de la meilleure décision.

AGRANDISSEMENT DE LA GARDERIE

Ce projet est très avancé, mais il nous apporte quelques surprises. D'un projet estimé à environ 550 000\$ par les architectes, la plus basse soumission ouverte en décembre s'élève à 838 000 \$, soit environ 50 % de plus que prévu. Vous comprendrez que, face à un tel écart, le conseil doit faire preuve de prudence dans sa décision. Nous avons rencontré notre députée, Mme Stéphanie Lachance, le 30 janvier dernier pour lui exposer la situation et voir s'il y aurait certains programmes gouvernementaux qui pourraient aider à diminuer la facture. Nous souhaitons mener ce projet à terme, mais pas à n'importe quel prix. Nous sommes en attente de plus d'informations à ce sujet.

CENTRE SOCIO-CULTUREL

Environ 60 personnes se sont présentées à la rencontre publique d'information le 19 janvier dernier. Les gens présents ont pu constater l'ampleur du projet. Là aussi, les coûts sont importants et sont provisoirement estimés à 6 500 000 \$. Devant une telle situation, votre conseil a adopté une résolution pour demander au gouvernement d'ajuster les programmes de subventions pour tenir compte de la hausse des coûts.

Comme je le mentionnais au début, votre conseil sera prudent avant de prendre les décisions qui s'imposent.

POSTE VACANT AU CONSEIL

Vous avez sans doute remarqué dans le Gervaisien de janvier qu'il y a un poste vacant au conseil municipal. En effet, Mme Rosanne Pomerleau a remis sa démission en décembre pour des raisons personnelles et professionnelles. Je tiens d'ailleurs à la remercier, au nom des membres du conseil et en votre nom, pour son implication lors de son passage au conseil. Mme Pomerleau savait apporter ses idées d'une façon calme et respectueuse.

Une élection partielle aura lieu le 23 avril. Un avis public sera émis au cours des prochaines semaines pour vous informer de la période de mise en candidature et de la démarche à suivre pour les personnes intéressées à postuler pour ce poste.

Gilles Nadeau, maire

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JANVIER 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE 10 JANVIER 2023 À 20H AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 150, RUE PRINCIPALE

4.1 COMPTES ET ADOPTION

230103

Sécurité publique

IL EST PROPOSÉ PAR ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de DÉCEMBRE 2022 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

81 906.27 \$ Administration générale 23 779.45 \$

Transport routier	99 680.16 \$
Hygiène du milieu	46 445.36 \$
Santé & Bien-être	0.00 \$
Aménagement et urbanisme	10 052.19 \$
Loisirs et culture	46 213.08 \$
Frais de financement	1 226.20 \$
Activités financières – Lances et boyaux pompiers- Ingénierie, contrôle qualité et réfection Développement Lapierre phase 3-Réfection 2 ^e Rang Est- Plans et devis et études géotechniques Centre socio-culturel	475 762.03 \$

785 064.74 \$ **TOTAL**

Résolution adoptée à l'unanimité.

Février 2023 Le Jewaisien - 3





4.4 ÉLECTION PARTIELLE – DATE DE SCRUTIN 230104

ATTENDU QUE des élections partielles doivent être réalisées puisque le siège de conseiller municipal du POSTE # no 2 est présentement vacant ;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du conseil municipal, en vertu de l'article 339 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, que la date retenue pour la tenue du scrutin est le 23 avril 2023 ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil prenne acte des informations soumises par la directrice générale et greffière-trésorière.

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffièretrésorière à effectuer les dépenses nécessaires à la tenue de cette élection partielle.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.7 AUGMENTATION SALARIALE 2023 DES EMPLOYÉS ET ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ

230106

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajuster les salaires des employés et des élus pour 2023 ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE soit autorisée une augmentation salariale de 4% incluant l'augmentation d'échelon, rétroactive au 1er janvier 2023, à tous les employés réguliers et temporaires et un montant forfaitaire de 2.5% conformément au budget adopté le 13 décembre 2022 pour l'exercice financier de 2023.

QU'UNE nouvelle structure salariale dans une perspective de mise à jour de l'équité externe pour les pompiers à temps partiel et les premiers répondants de la municipalité soit adoptée;

QUE soit autorisée une augmentation salariale de 2,5 % rétroactive au 1^{er} janvier 2023 à tous les élus municipaux.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.9 VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

230108

ATTENDU les articles 1022 à 1060 du Code municipal qui concernent la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, ainsi que les articles 251 et 252 de la Loi sur la fiscalité municipale ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil de la municipalité de Saint-Gervais ont pris connaissance de l'état de toutes les personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales au 31 décembre 2022.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU

- 1° QUE la directrice générale soit autorisée à expédier un avis recommandé aux citoyens qui ont des arrérages de taxes et de laisser jusqu'au 10 mars 2023 pour encaisser le paiement complet incluant les intérêts courus ;
- 2° QUE, lorsque cette date sera dépassée, que la directrice générale soit autorisée à transmettre à la MRC de Bellechasse l'état de toutes les personnes endettées envers la municipalité pour les immeubles où il reste des arrérages de taxes applicables aux années 2020 et 2021, et ce, pour la procédure de vente pour taxes impayées;
- 3° QU'au moment de la mise en vente, Mme Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière et M. Gilles Nadeau, maire, soient autorisés par la Municipalité à enchérir, s'il y a lieu, pour et au nom de la Municipalité sur toute offre déposée et jugée inférieure aux taxes municipales et scolaires dues ainsi qu'aux frais encourus pour leur récupération, relativement à un immeuble situé sur notre territoire et vendu aux enchères pour non-paiement des taxes;
- 4° QUE lors de la réception du dossier à la MRC de Bellechasse, des frais de 500 \$ seront chargés à la Municipalité et ces frais seront refacturés aux citoyens en défaut de paiement.
- 5° QU'une copie de la présente résolution et de l'état des arrérages de taxes municipales soit transmise à la Commission scolaire concernée.

Résolution adoptée à l'unanimité.





4.11 DEMANDE DE BONIFICATION DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

230110

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais, comme toutes les municipalités du Québec, favorise la poursuite du développement économique et l'aménagement de son territoire;

ATTENDU QUE le service au citoyen et le développement sont au cœur des préoccupations d'une municipalité;

ATTENDU QUE le contexte pandémique a occasionné des reports dans de nombreux projets ;

ATTENDU QUE l'inflation causée par la pandémie a fait exploser les coûts pour les infrastructures, les rénovations et les constructions des bâtiments municipaux;

ATTENDU QUE la pénurie de main-d'œuvre et le manque de disponibilité de certains matériaux forcent certains entrepreneurs à réduire leur offre de service ou à refuser certains contrats;

ATTENDU QUE les hausses de coûts et les retards peuvent compromettre la réalisation de nombreux chantiers municipaux nécessaires pour assurer des services de qualité aux citoyens;

ATTENDU QUE la municipalité considère important le maintien de services de proximité de qualité pour assurer la sécurité et le bien-être des citoyens ainsi que la vitalité de leur milieu de vie :

ATTENDU QUE la Municipalité doit tenir compte de la capacité de payer de ses contribuables dans l'élaboration du développement ou dans la poursuite de certains projets ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de demander au gouvernement du Québec et à tous les ministères ayant un lien avec les municipalités de bonifier les différents programmes de subventions et d'aide aux municipalités afin d'atténuer les impacts de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt dans le but de soutenir les investissements nécessaires au développement et au rayonnement de nos communautés.

DE transmettre la présente résolution pour appui aux municipalités de Bellechasse, à la MRC de Bellechasse et aux autres MRC du Québec et de la faire parvenir aux autorités concernées.

Transmettre la présente résolution à :

Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse à l'Assemblée nationale ;

M. François Legault, premier ministre du Québec;

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Ministère de la Famille ;

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ;

Ministère de l'Éducation;

Ministère des Transports et de la mobilité durable ;

Fédération québécoise des municipalités.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6.1 PRIORITÉS MUNICIPALES 2023 – SÛRETÉ DU QUÉBEC

230111

ATTENDU QUE la Loi sur la police prévoit la mise en place d'un Comité de sécurité publique (CSP) qui a pour mandat d'assurer un suivi de l'entente relative aux services policiers fournis aux municipalités par la Sûreté du Québec (SQ);

ATTENDU QUE le CSP et la SQ ont comme mission d'offrir des services de sécurité publique de la meilleure qualité possible afin de maintenir un cadre de vie sécuritaire à l'ensemble des citoyens;

ATTENDU QUE l'identification des priorités d'action des municipalités est nécessaire afin que le CSP et la SQ puissent les mettre en application.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de transmettre à la Sûreté du Québec la liste des priorités d'action 2023 pour qu'elle reflète bien les préoccupations de notre municipalité;

QUE la municipalité demande que la collaboration avec le parrain de la Sûreté du Québec soit davantage présente et que les suivis soient plus rapprochés afin d'améliorer la prévention et la relation avec la communauté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6.2 DÉCOMPTE PROGRESSIF # 3 -RÉCEPTION PROVISOIRE - RÉFECTION DU 2^E RANG EST

230112

ATTENDU QUE nous avons reçu le décompte progressif #3 de 443 497.48 \$ et la recommandation de l'ingénieur de la MRC de Bellechasse relativement aux travaux de réfection du 2e rang Est;

Février 2023 Le Gervaisien - 5





IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser le paiement du décompte progressif # 3 tel que présenté ;

D'obtenir les quittances nécessaires (partielles ou finales) en lien avec les dénonciations de contrat reçues pour permettre ledit paiement.

QUE le poste budgétaire affecté sera le 22-320-00-710-04.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6.3 MANDAT ARPENTEUR - LOT 4 519 382 230113

ATTENDU QU'à la suite de la création de la nouvelle rue Jean-Paul du développement résidentiel Lapierre phase 3 à l'automne 2022, la Municipalité désire démontrer les marques d'occupation autour du terrain et plus spécifiquement les haies au Nord-Ouest et Nord-Est du lot 4 519 382;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de mandater la firme Groupe VRSB pour la préparation d'un plan de localisation afin de déterminer les marques d'occupation autour du terrain, les installations du propriétaire et les bâtisses pour le lot 4 519 382 ;

D'autoriser la dépense pour un montant maximal de 900.00 \$;

QUE le poste budgétaire affecté sera le 22-320-00-720-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Pour consulter la totalité du document ci-dessus :

www.saint-gervais.ca

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics entre 23h et 7h, du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

Merci de votre collaboration.

INSCRIPTION AU SYSTÈME D'ALERTE ET DE NOTIFICATION

Aidez-nous à mieux vous servir et inscrivez-vous au système d'alerte automatisé pour recevoir différentes alertes municipales (avis d'ébullition d'eau, travaux d'aqueduc et d'égout, travaux routiers, fermeture de route, mesures d'urgence, etc).

Pour toute assistance, veuillez nous contacter par courriel à <u>info@saint-gervais.ca</u> ou par téléphone au 418 887-6116.

Tous les renseignements fournis lors de votre inscription au système d'alerte demeurent confidentiels. Les informations ne seront utilisées qu'à des fins d'alertes pour la sécurité ou la santé des citoyens de Saint-Gervais.

Recevez les alertes municipales où vous le désirez selon vos besoins par téléphone, mobile, SMS, courriel.

Compléter le formulaire : www.saint-gervais.ca



PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE COMME:

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE POSTE #2 LA PÉRIODE D'INSCRIPTION DÉBUT LE 10 MARS 2023 ET SE TERMINE LE 24 MARS 2023 À 16H30

Déposer votre formulaire au bureau municipal.

6 - Legewaisien Février 2023







AVIS PUBLIC ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES PERSONNES HABILES À VOTER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

- Lors d'une séance du conseil tenue le 7 février 2023, le conseil municipal de Saint-Gervais a adopté le règlement #373-22 intitulé : Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 6 644 098 \$ pour les travaux de réfection et d'agrandissement du Centre Socio-Culturel de Saint-Gervais.
- 2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement #373- 22 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

- Le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le jeudi 23 février 2023, au bureau de la municipalité de Saint-Gervais, situé au 150 rue Principale, Saint-Gervais, GOR 3CO.
- 4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement #373-22 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de cent soixante-seize (176). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement #373-22 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le 23 février 2023, au bureau de la municipalité de Saint-Gervais, situé au 150 rue Principale, Saint-Gervais, GOR 3CO.
- 6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 le lundi, le mardi et le jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, le mercredi, de 8h00 à 12h00 le vendredi ainsi que le 23 février 2023 entre 9h et 19h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 7 février 2023, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :

être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et ;

être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois ;

dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois ;

être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10. Personne morale

avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 7 février 2023 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Février 2023 Le genaisien - 7



Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

Bellechasse



UNE HISTOIRE INTIMEMENT LIÉE À L'ÉRABLE

La Municipalité de Saint-Philémon et la MRC de Bellechasse présentent **Bellechasse, une histoire intimement liée à l'érable**. Ce projet se décline sous trois différentes formes : une capsule vidéo, une exposition et une série de balados.

L'exposition est présentée au Parc régional du Massif du Sud et tapisse les murs du Pavillon Desjardins. Elle donne accès à une vidéo qui retrace l'histoire de l'acériculture dans Bellechasse et des principales innovations qui ont jalonné son évolution au fil des siècles.

La série de trois balados nous présente quant à elle des rencontres avec des acériculteurs bellechassois. Enregistrés en pleine saison des sucres, ces amoureux de l'érable nous partagent leur passion pour l'acériculture qui constitue une partie de notre identité et un moteur économique de la région.

Consultez la chaîne YouTube de la MRC pour visionner la vidéo et visitez notre site web au www.mrcbellechasse.qc.ca sous l'onglet "Pour les citoyens" et "Nos Balados" pour écouter la série. Les balados sont aussi disponibles sur Apple Podcasts et Spotify.







Bilan 2022 de la Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants

Nos réalisations Coup de Cœur de 2022

- Lancement de la Politique en mars 2022
- Réalisation d'outils de communication
- Ateliers de sensibilisation pour les équipes écoles, les partenaires et les étudiants
- Fête interculturelle *Ensemble nous sommes Bellechasse*
- Financement d'activités interculturelles dans les municipalités
- Début d'un projet de conception d'un guide d'accueil





Bilan 2022 de la Politique Familles et Aînés de la MRC

Plus de 25 actions réalisées et en cours de réalisation!

- Lancement des Balados "Nous et Bellechasse" * disponible sur le site web de la MRC
- Démarrage du projet "Correspondance intergénérationnelle Bellechasse"
- Démarrage du projet "Vieillir en santé dans Bellechasse"
- Fin de l'étude sur le transport
- Coordination du comité Santé et services sociaux
- Soutien au comité consultatif en loisir
- Soutien financier à certains projets du territoire (Maison de la culture, Projet reconnaissance, etc.)
- Collaboration au projet du Show d'automne
- Participation aux projets régionaux MADA
- Participation à la Table des Aînés et à Agir Collectivement dans Bellechasse.

Pour plus d'informations sur notre Politique Familles et Aînés, visitez notre site web au www.mrcbellechasse.gc.ca





Février 2023 Le Gervaisien - 9

EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Animateur(trice) au camp de jour

Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire de l'animation. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

POUR POSTULER, JUSTE À ENVOYER TON C.V. À EMILIE FORTIER

loisirs@saint-gervais.ca

Informations sur le poste

- · Assister le coordonnateur(trice) du camp de jour dans la planification et l'organisation du camp de
- · Faire la planification, l'organisation et l'animation des activités pour son groupe:
- Assurer la sécurité des enfants;
- Poste de 40 heures semaine débutant à la fin juin jusqu'à la mi-août:
- · Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale

Qualifications et exigences requises

- · On cherche quelqu'un de dynamique, responsable, qui a de l'entregent ayant 16 ans et
- · Avoir de l'expérience dans les camps de jour et dans l'animation de groupe serait un atout;
- Posséder une formation en animation ou s'engager à y participer est obligatoire

Tu as jusqu'au 24 février 17 h pour transmettre ton C.V. par courriel.

Pour plus d'informations: 418 887-3732



EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Aide-animateur(trice) au camp de jour

Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire de l'animation. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

POUR POSTULER, JUSTE À ENVOYER TON C.V. À EMILIE FORTIER

loisirs@saint-gervais.ca

Informations sur le poste

- · Assister l'équipe dans la planification et l'organisation du camp de jour;
- · Aider à la planification, l'organisation et l'animation 17 h pour transmettre ton des activités:
- Assurer la sécurité des enfants;
- · Poste avec horaire variable débutant à la fin juin jusqu'à la mi-août;
- Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale

Qualifications et exigences requises

- · On cherche quelqu'un de dynamique, responsable, qui a de l'entregent ayant 14 ans et
- Avoir de l'expérience avec les enfants et dans l'animation est un atout:

Tu as jusqu'au 24 février C.V. par courriel.

Pour plus d'informations: 418 887-3732



EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Coordonnateur(trice) au camp de jour Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire un peu de gestion. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

POUR POSTULER, JUSTE À ENVOYER TON C.V. À EMILIE FORTIER

loisirs@saint-gervais.ca

C.V. par courriel.

 Assister la coordonnatrice des loisirs dans la planification et l'organisation du camp de jour.

Informations sur le poste

- · Superviser l'ensemble des membres de l'équipe d'animation.
- Agir à titre de personne ressource au niveau des parents, des enfants et des animateurs.
- · Poste de 35 heures semaine débutant à temps partiel en avril/mai et à temps plein à la fin-juin jusqu'à la mi-août.
- · Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale.

Qualifications et exigences requises

- · On cherche quelqu'un de dynamique, organisé, structuré et responsable ayant 16 ans et plus.
- · Avoir de l'expérience dans les camps de jour et dans l'animation de groupe sera un atout.
- Posséder une formation en animation ou s'engager à y participer est obligatoire.

Tu as jusqu'au 24 février 17 h pour transmettre ton

Pour plus d'informations: 418 887-3732



EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Technicien(ne) éducation spécialisée au camp de jour

Tu aimes travailler en équipe, être avec des jeunes ayant des besoins particuliers et faire de l'animation. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

POUR POSTULER, JUSTE À ENVOYER TON C.V. À **EMILIE FORTIER**

loisirs@saint-gervais.ca

Informations sur le poste

- Collaborer avec la direction et les intervenants à appliquer les techniques et les méthodes d'éducation spécialisées dans le cadre du plan d'intervention de l'enfant;
- Assurer la sécurité de l'enfant;
- Poste temps plein débutant à la fin-juin jusqu'à la mi-août (8 semaines);
- Le salaire est déterminé en fonction de l'expérience et de la formation.

Qualifications et exigences requises

- On cherche quelqu'un de dynamique, responsable, qui a de l'entregent ayant 18 ans et plus:
- Étudier en technique d'éducation spécialisée ou une discipline équivalente;
- Avoir de l'expérience avec les enfants et dans l'animation est un atout.

Tu as jusqu'au 24 février 17 h pour transmettre ton C.V. par courriel.

Pour plus d'informations: 418 887-3732





EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Coordonnateur(trice) de piscine

Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire un peu de gestion. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

POUR POSTULER, JUSTE À ENVOYER TON C.V. À EMILIE FORTIER

loisirs@saint-gervais.ca

C.V. par courriel.

Informations sur le poste

- · Assister la coordonnatrice des loisirs dans la planification et l'organisation de la piscine et des cours de natation.
- Superviser l'ensemble des membres de l'équipe de piscine.
- Offrir des cours de natation et faire la surveillance. de la piscine.
- Poste de 20 heures semaine débutant à temps partiel en avril/mai et à temps plein à la fin-juin iusqu'à la mi-août.
- · Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale.

Qualifications et exigences requises

- · On cherche quelqu'un de dynamique, organisé, structuré et responsable avant 18 ans et plus.
- · Avoir ses cartes de sauveteur et de moniteur est obligatoire.

Tu as jusqu'au 24 février 17 h pour transmettre ton

Pour plus d'informations: 418 887-3732



EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Assistant-sauveteur de piscine et moniteur de natation Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire de l'animation. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

POUR POSTULER, JUSTE À ENVOYER TON C.V. À EMILIE FORTIER

loisirs@saint-gervais.ca

Informations sur le poste

- · Assister l'équipe de la piscine dans la planification et l'organisation de la piscine et des cours de natation
- Surveiller la piscine et animer des cours de
- Poste de 40 heures semaine débutant à la fin-juin jusqu'à la mi-août.
- · Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale.

Qualifications et exigences requises

- · On cherche quelqu'un de dynamique, organisé, structuré et responsable avant 15 ans et plus.
- · Avoir ses cartes d'assistant-sauveteur et de moniteur est obligatoire.

Tu as jusqu'au 24 février 17 h pour transmettre ton C.V. par courriel. Pour plus d'informations:

418 887-3732



EMPLOI ÉTUDIANT DISPONIBLE

Les Loisirs de Saint-Gervais

Sauveteur de piscine et moniteur de natation Tu aimes travailler en équipe, être avec les jeunes et faire de l'animation. Ce poste est pour toi!

Les loisirs de Saint-Gervais est un organisme offrant des services accessibles à la population de Saint-Gervais afin de répondre à leurs besoins et d'améliorer la qualité de vie du milieu.

POUR POSTULER, JUSTE À ENVOYER TON C.V. À EMILIE FORTIER

loisirs@saint-gervais.ca

Informations sur le poste

- · Participer à la planification et l'organisation de la piscine et des cours de natation.
- Surveiller la piscine et animer des cours de natation.
- S'assurer de la sécurité des utilisateurs.
- · Poste de 40 heures semaine débutant à la fin-juin jusqu'à la mi-août.
- Le salaire est déterminé en fonction de notre échelle salariale.

Qualifications et exigences requises

- On cherche quelqu'un de dynamique, organisé, structuré et responsable ayant 17 ans et plus.
- Avoir ses cartes de sauveteur et de moniteur est obligatoire.

Tu as jusqu'au 24 février 17 h pour transmettre ton C.V. par courriel.

Pour plus d'informations:





LOISIRS DE SAINT-GERVAIS

Merci à

FESTIVAL DES NEIGES













VENDREDI 24 FÉVRIER 2023







RANDONNÉE DE VIEUX POT AUX FLAMBEAUX 18 H 30 DÉPART DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

(10\$ PAR SKI DOO, 5\$ PAR PASSAGER SUPPLÉMENTAIRE) GRATUIT POUR LES ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS



STATION SERVICE CLAUDE ROY INC.

Le stationnement et débarcadère se fera dans la cour de l'église Venez admirer les ski-doo avant leur départ dans la cour du Centre socio-culturel. Retour prévu au centre socioculturel pour terminer la soirée sous la musique d'un DJ et autour d'un feu



Inscription de 14 H 30 à 17 H 30. Pour informations contacter Richard Martineau au 418-559-6428 ou les loisirs de Saint-Gervais. Une consommation gratuite par inscription

PATINOIRE

DISCO SUR GLACE DE 18 H À 22 H

(Admission gratuite)

Viens t'amuser entre amis au son de la musique avec DJ Nadoye Bâton de hockey interdit





GLISSADES SUR TUBES DE 19 H À 20 H

STATIONNEMENT DU CENTRE SOCIO-CULTUREL



TOURNOI DE POKER 19 H 30

CENTRE SOCIO-CULTUREL

Contacter Dominic Larochelle pour plus d'informations au dominiclarochelle@hotmail.ca SERVICE DE RESTAURATION TURLO SUR PLACE DE 16H30 À 20H00 PIZZA, CHIPS & BREUVAGES

FEUX D'ARTIFICE 20 H STATIONNEMENT DU CENTRE SOCIO-CULTUREL



Pour informations: loisirs@saint-gervais.ca | 418-887-3732



LOISIRS DE SAINT-GERVAIS

FESTIVAL DES NEIGES



Merci à NOS PARTENAIRES









SAMEDI 25 FÉVRIER 2023

PROGRAMMATION



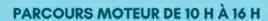


GLISSADE SUR TUBES À PARTIR DE 9 H 00 STATIONNEMENT DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

Apportez vos tubes et vos traîneaux.

(Des tubes seront aussi mis à la disposition gratuitement par les Loisirs de Saint-Gervais)





Parcours moteur pour les tout-petits.



TIRE D'ÉRABLE & POUTINE DE 11 H À 15 H
STATIONNEMENT DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

PARCOURS D'HABILETÉ NINJA WARRIOR À PARTIR DE 13 H





Pré-inscription requise au loisirs@saint-gervais.ca ou au 418-887-3732

RAQUETTES AUX FLAMBEAUX 18 H À 22 H

DÉPART DU SENTIER DU PARC



Le sentiers seront illuminés par des flambeaux et un point de ralliement vous attendra avec boissons chaudes et petite surprise pour les enfants.

(Possibilité d'avoir un prêt de raquette gratuitement)

CONCOURS D'HABILETÉ SUR GLACE À PARTIR DE 18 H PATINOIRE

18 h - 19 h 30: 12 ans et moins | 19 h 30 à 21 h : 12 ans et plus





Pour informations: loisirs@saint-gervais.ca | 418-887-3732



LOISIRS DE SAINT-GERVAIS

FESTIVAL DES NEIGES



DIMANCHE 26 FÉVRIER 2023

PROGRAMMATION

CLASSIQUE HIVERNALE DU HOCKEY MINEUR BELLECHASSE POUR LES JOUEURS MAHGS

À COMPTER DE 8 H 30

PATINOIRE

166 RUE NADEAU, SAINT-GERVAIS, QC GOR 3CO



























Pour informations: loisirs@saint-gervais.ca | 418-887-3732



SKIBUS TRAJET ET TARIFICATION

DÉPART

ARÉNA DE SAINT-CHARLES 7 H CENTRE SOCIO-CULTUREL SAINT- GERVAIS 7 H 30 CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT- LAZARE 8 H MARCHÉ TRADITION SAINT- DAMIEN 8 H 30

RETOUR MASSIF DU SUD 16 H

MARCHÉ TRADITION SAINT-DAMIEN 16 H 25 CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-LAZARE 16 H 50 CENTRE SOCIO-CULTUREL SAINT-GERVAIS 17 H10 ARÉNA DE SAINT-CHARLES 17 H 30 TARIF BILLET DE JOUR AVEC TAXES

ADULTE 68,98 \$ ÉTUDIANT 54.19 \$ 7 - 13 ANS 34,48 \$ 6 ANS ET - GRATUIT LOCATION ÉQUIPEMENT ADULTE 40 \$ 14 ANS ET - 28 \$

HORAIRE ACTIVITÉS LIBRES

ARÉNA DE SAINT-CHARLES

Patin libre Gratuit

Hockey libre 12 ans et - 2 \$

Hockey libre 13 ans et + 3 \$

Ringuette Libre 3 \$

Lundi 6 mars

Patin 9 H - 11 H

Mardi 7 mars

Hockey 12 ans et - 9 H - 11 H Ringuette 13 H - 15 H

Hockey 13 ans + 16 H - 17 H

Patin 17 H - 18 H

Mercredi 8 mars Patin 13 H - 15 H

Jeudi 9 mars Hockey 12 ans et - 16 H 30 - 17 H 30

Patin 17 H 30 - 18 H 20 Vendredi 10 mars Patin 9 H - 11 H Hockey 13 ans et + 14 H - 15 H 30

SOIRÉE TROTTINETTE 18 H 30 - 21 H GRATUIT

MAISON DES JEUNES D'UN SOIR 12 ANS ET + 18 H - MINUIT

CENTRE COMMUNAUTAIRE 125 RUE DE LA FABRIQUE SAINT-LAZARE

COURS DE DESSIN PAR NADIA BERGHELLA

7 - 11 ANS | 10 H - 11 H 30 12 ANS ET + | 13 H - 15 H INSCRIPTION OBLIGATOIRE DU 6 AU 24 FÉVRIER 15 \$ PAR PARTICIPANT

INSCRIPTION SUR SPORT-PLUS SOUS-SOL DE LA MAIRIE SAINT-CHARLES

PROGRAMMATION RELÂCHE

SKIBUS 279 MASSIF DU SUD 15 \$ ALLER-RETOUR

ENFANTS DE 13 ANS ET -DOIT ÉTRE ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE

MINIMUM 30 INSCRIPTIONS CHALET DES SPORTIFS

INSCRIPTION AVANT LE 24 FÉVRIER POUR L'AUTOBUS

MERCREDI

SAINT-CHARLES | SAINT-GERVAIS | SAINT-LAZARE

SOIRÉE CINÉMA

18 H - 20 H 30 GRATUIT POPCORN 2 \$ ARGENT COMPTANT

166 RUE NADEAU SAINT-GERVAIS

DU 3 AU 10 MARS 2023

BINGO 13 H 30 GRATUIT

10 ANS ET -DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE

SURPRISES À GAGNER

CENTRE SOCIO-CULTUREL 176 RUE NADEAU SAINT-GERVAIS

DEPART AU SENTIER DES PINS

PARC RIVERAIN DE LA BOYER

CAGE DE FRAPPEUR DU LUNDI AU JEUDI RESERVATION ORLIGATOIRE RESERVATION VOLUMEL TUREL

GLISSADE LIBRE ET SKI DE FOND STATIONNEMENT CENTRE COMMUNAUTAIRE 128 RUE DE LA FABRIQUE







1920 - 2020

Cercle de Fermières Saint-Gervais

Nos voeux de Joyeux anniversaire en février s'adressent à Mesdames : Lucienne Gosselin, Madeleine Lemieux, Olive Dion et Catherine Pelletier.

Nous souhaitons la bienvenue à une nouvelle membre : Mme Pierrette Lapointe.

Lors de notre rencontre mensuelle, personne n'a manifesté le désir de participer à un atelier de broderie norvégienne ; si d'autres membres sont intéressées, S.V.P. communiquez avec Brigitte Lapointe.

Les membres du CAL vous souhaitent une heureuse journée du 14 février.

La rencontre de mars sera sous le thème :

« Fières de notre audace pour notre alimentation ». L'invitée est Mme Vicky Langlois.

Pour la création du mois : Étui et bijou de ciseaux en broderie norvégienne.

N'oubliez pas vos réalisations diverses.

Prochaine réunion: 1er mars 2023 à 19h.

Bienvenue à toutes!

Olive Dion responsable du comité Communications



Club FADOQ St-Gervais Québec et Chaudière-Appalaches

Le Club de l'Âge d'Or de Saint-Gervais informe la population intéressée par les jeux de cartes, que ces activités se dérouleront les mardis et les jeudis en après-midi puisque c'est ce qui semble plaire aux amateurs.

Les heures sont de 13h30 à 16h30 et les activités se déroulent à la salle du club.

Aussi, pour les amateurs de danse, je vous rappelle que nos prochaines activités de danse seront :

- Dimanche le 19 février avec le duo de Roger et Cécile à compter de 13h30;
- Vendredi le 24 février avec Les Tribadours (Fernand Girard) à partir de 19h30;
- Les vendredis 10 et 24 mars avec Les Tribadours, toujours à compter de 19h30.

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-GERVAIS

REMERCIEMENTS

Paroissiens et paroissiennes

Que l'année 2023 vous apporte paix, santé, bonheur et prospérité! Merci à toutes les personnes qui ont consacré temps et talents pour la préparation et la réalisation de nos célébrations du temps des Fêtes. Félicitations pour les magnifiques décorations!

À tous les bénévoles, nous exprimons notre gratitude pour tout le travail fait durant l'année. Votre participation comme bénévoles permet à la communauté chrétienne de Saint-Gervais de poursuivre ses activités, sa mission d'évangélisation, d'offrir ses services en pastorale puis de voir à l'entretien de notre église.

Nous vous adressons nos sincères remerciements pour votre générosité lors de la campagne de financement 2022 et pour tous les dons reçus. Paroissiens, paroissiennes et gens de l'extérieur, cordial merci pour votre présence au concert de l'artiste Marc Hervieux et de la prestation de Guillaume Vermette. Merci et bravo à tous les bénévoles impliqués pour la réussite de cet évènement.

Aux membres de la chorale, à l'organiste France Marquis et au trompettiste Massillon Laporte

Après une absence bien pénible pour nous tous, soyez remerciés(es) pour votre présence à la messe de Noël. Nous sommes touchés par votre dévouement et nous sommes reconnaissants pour les beaux chants interprétés à l'occasion de cette grande fête!

Merci à Réal Leblond pour la musique et le chant lors de la messe du Jour de l'An!

Une bonne année à tous!

Jean-Pierre Asselin, marguillier, les membres du CCOL: Jacinthe Vermette, Nicole Lapointe, Louis Gosselin ainsi que Rita Raby, sacristine et Éliane Breton, secrétaire.

16 - Legervaisien/ Février 2023

LES MINUTES DE PHILIBERT

22 : LES SEIGNEURS DE LAUNIÈRE : THOMAS GAMELIN

La vingtième « Minute de Philibert » évoquait les seigneurs Brassard Deschenaux qui ont régné, depuis l'occupation britannique, sur l'immense seigneurie Saint-Michel-Livaudière des sieurs Péan de l'ancien régime. Le dernier fils Brassard Deschenaux, curé et vicaire-général du diocèse, décède en juillet 1832 et lègue la seigneurie à ses trois neveux survivants, enfants de Marie-Josephte Brassard Deschenaux (1771 – 1833), veuve de Michel Gamelin de Launière depuis 1823. Trois frères héritiers se partagent donc le territoire, à commencer par l'aîné, Léger (1791 – 1865), domicilié sur le promontoire à l'est de l'église de Saint-Michel, qui se réserve la portion riveraine au fleuve et son principal moulin est situé au lieu-dit « la Chute » à la concession « Le Bras » ou sixième rang de Saint-Michel à partir du fleuve. D'autre part, les cadets Thomas et Georges choisissent Saint-Gervais qui est alors en pleine effervescence. L'un s'octroie « l'augmentation de Saint-Michel » et le dernier prend Livaudière.

THOMAS GAMELIN LAUNIÈRE (1795 - 1864)

Le sieur Thomas Launière, né au manoir de Saint-François-de-Beauce (Beauceville), est marié depuis 1818 avec Josephte Jutras, originaire de Trois-Rivières. Son moulin à farine est celui qu'a fait ériger son défunt grand-père Deschenaux à la fin des années 1760, au cœur d'un faubourg qui grouille d'activités avec ses moulins à farine, à scies, à carder, à fouler, à battre, auxquels s'ajoutent un magasin-général, au moins deux « boutiques » de forge, un atelier de charron, un atelier de menuiserie et aussi une maison d'école qu'on vient tout juste d'aménager. Le développement de ce secteur est loin de s'estomper comme l'indiquent quelques actes notariés : au printemps 1835, Thomas Launière permet au forgeron et cultivateur Barnabé Lainé de se construire un moulin à scie qui prend son eau à la même chaussée (barrage) que le sien, tandis qu'à l'automne, le seigneur émet un protêt contre Jean Darveau qui aurait fait construire un moulin à scie sans sa permission et qui prend aussi son eau à la même chaussée. Le marché de construction du manoir seigneurial reste à trouver, mais sa construction pourrait dater de 1836 comme le laisse supposer la cession, en novembre 1835, de 33 000 arpents de terres non-concédées de la seigneurie de Saint-Michel en faveur d'Antoine-Charles Taschereau, moyennant une rente de 6 livres et 13 sols en espèces sonnantes plus 3 sols de cens payables chaque année. Le vendeur se réserve cependant tous les bois de chêne propres à la construction des vaisseaux de Sa Majesté et tous les bois nécessaires à la construction des moulins à farine, du manoir et bâtiments indépendants, plus six arpents en superficie pour y bâtir des moulins à farine. Thomas Launière aurait rénové le vieux moulin à en croire une reconnaissance de dette signée en avril 1836, soit 43 livres pour ouvrages, charpente et menuiserie au moulin banal. À l'été 1838, le seigneur proteste à nouveau contre l'usage d'eau, cette fois par les moulins à scies et à carder du cultivateur Joseph Talbot, situés juste en amont, qui privent d'eau le moulin à farine, menace à laquelle Talbot a rétorqué « Que quand les eaux viennent basses, qu'il ne peut en mettre. ».

Le 29 novembre 1838, le curé Michel Dufresne préside le service funéraire de dame Josephte Jutras décédée depuis 5 jours, âgée d'environ 50 ans et inhumée dans l'église de cette paroisse, à peu près sous la chaire. En juin 1839, Thomas Gamelin Launière signe, devant le notaire Cyprien Blanchet, son contrat de mariage avec Marie-Marguerite Latouche. La descendance Launière n'est plus en péril. En 1844, le seigneur conclut un marché avec son meunier Barthélémy Nadeau pour la construction d'un nouveau moulin à farine, « vis-à-vis la maison seigneuriale dudit débiteur ». À partir de 1847, Nadeau conserve l'usage de l'ancien moulin et laisse à bail le nouveau, avec tous ses appartements, au meunier Jean Roy, fils de Joseph. Entre temps, l'épouse de Thomas Launière, Marie Latouche, donne naissance à des enfants : Thomas (1839), Amarilda (vers 1841), Amanda (1843), Narcisse (vers 1845), Alphonse (1847), Marie (vers 1850) et Marie-Louise (vers 1852). Au recensement de 1851, treize individus sont domiciliés au manoir, dont quelques membres du clan Latouche et des domestiques.

Les principales préoccupations du seigneur Launière concernent les moulins, surtout ceux des concurrents, ses frères exceptés. En octobre 1855, il proteste contre le juge de paix Édouard Rouleau qui a fait construire récemment un moulin à farine sur un des bras du ruisseau « Eau Claire », au 2e rang. En octobre 1857, il en veut à son voisin Gervais Talbot qui a ajouté une meule dans son moulin à huile de lin afin de soustraire la mouture qui reviendrait de droit au seigneur du lieu. Le 26 février 1864, décède le « seigneur en plus grande partie de l'augmentation de Saint-Michel ». On l'enterre sous l'église paroissiale le 1er mars. Son épouse le rejoint le 15 mars 1880. Peu après le décès de sa mère, Thomas Launière fils vend ses droits seigneuriaux à son frère Alphonse, lequel les revend en partie à George Manly Muir, avocat de Québec et bienfaiteur du Bon-Pasteur.



Au faubourg des Moulins, le manoir construit pour Thomas Gamelin aura bientôt 200 ans d'âge.

Février 2023 Le gewaisien - 17





DANS LE PROCHAIN BULLETIN: MARIE FITZBACH. **COFONDATRICE DU BON-PASTEUR**

La Société historique de Bellechasse veut mettre en valeur les vieilles photos et autres documents que vous avez en mains. Les spécialistes de notre centre d'archives situé à Saint-Damien peuvent les inventorier, les numériser et les diffuser selon vos attentes. Sur ce sujet, consultez les sites internet http:// shbellechasse.com et https://centredarchives.shbellechasse. com.

Pour un prix modique, devenez membre de la Société historique de Bellechasse et vous recevrez la revue saisonnière Au Fil des Ans. Pierre Prévost, auteur des Minutes de Philibert (418 571-8743, pierre.prevost@telus.net); Éric Légaré-Roussin, directeur archiviste (581 888-6216, eric.legare. roussin@shbellechasse.com); Pierre Lefebvre, coordonnateur du projet Archives Bellechasse (418 903-1899).



CLINIQUE D'IMPÔTS

PÉRIODE DU SERVICE DU 6 MARS AU 12 AVRIL 2023

LES <u>LUNDIS</u> ET LES <u>MERCREDIS</u> DE 9H00 À 15H30 MAISON DE LA FAMILLE DE BELLECHASSE. 132. RUE AUBÉ. SAINT-LAZARE GOR 3JO TÉL.: 418 883-3101 OU 1 800 454-3101

Critères d'admissibilité au Programme pour la déclaration d'impôts de 2022

Nous offrons la possibilité aux personnes à faible revenu, selon les critères suivants de produire leurs déclarations de revenus par des bénévoles qualifiés, et ce, gratuitement.

CRITÈRES: Revenus maximaux

• Une personne seule	. 30 000 \$
• Un couple	. 35 000 \$
Un adulte avec un enfant	35 000 \$
- Chaque personne à charge supplémentaire	2 500 \$

Types de revenus

- Les revenus de placement, tels que les intérêts et les dividendes, ne doivent pas dépasser 1 000 \$ dans tous les cas.
- Les déclarations de revenus suivantes ne sont pas acceptées:
 - * les personnes décédées;
 - * en faillite;
 - * avant un gain ou une perte en capital;
 - * ayant un revenu de travail indépendant ou de location ou encore ayant des dépenses d'emploi.

IL EST IMPORTANT DE RESPECTER LES JOURNÉES ET L'HORAIRE DU SERVICE



Accompagnement pour les personnes de 16 ans et plus, sans limite d'âge

- Services GRATUITS, flexibles et personnalisés
- Rédaction de cv et préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- · Orientation / changement de carrière
- · Exploration du marché du travail

Contacte nos conseillères au 418 887-7117



Ouébec de la MRC de Bellechasse sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI 13h30 à 15h30 MARDI 18h30 à 20h30 JEUDI 18h30 à 20h30 SAMEDI 9h00 à 11h00

NOUS JOINDRE:

Téléphone: 418 887-3628 ou biblio@saint-gervais.ca

FACEBOOK:

Nous vous invitons à nous suivre sur notre page.

ADRESSE INTERNET DU RÉSEAU DE LA CAPITALE NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES: www.reseaubibliocnca.gc.ca

Notre bibliothèque Faubourg de la Cadie fait partie du Réseau de la Capitale-Nationale et de la Chaudière Appalaches et nous vous invitons à visiter ce site WEB pour découvrir tous les services mis à votre disposition gratuitement.

GROS CARACTÈRES

Vous aimez lire, mais éprouvez des problèmes de vision? Saviez-vous que votre bibliothèque municipale possède des romans et des documentaires en large vision? Ces volumes facilitent la lecture grâce à la grande taille des caractères, une mise en page espacée et un papier antireflet. C'est le meilleur moyen pour lire sans se forcer les yeux.

Les livres large vision sont disponibles directement dans les rayons et sont identifiés avec une étiquette jaune. Renseignez-vous en bibliothèque pour repérer cette section. Il est aussi possible d'accéder à près de mille titres en gros caractère grâce au prêt entre bibliothèques.

Visitez le : <u>www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/groscaracteres</u> pour tout savoir sur les livres large vision.

ACHAT NOUVEAUX LIVRES

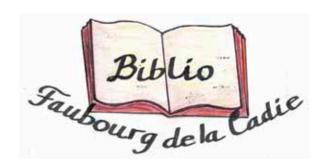
Le prix de ma liberté - T.01, T.02 de Nadège Roy

Harlem Shuffle de Colson Whitehead

Les grandes traversées de Stéphanie Martin

Les Lyndon – T.01, T.02 de Julia Quinn

Royale de Danielle Steel



GAIA

Retrouvez à votre bibliothèque le livre Gaïa. Il s'agit d'une édition spéciale de 17 x 24 pouces, reliée à la main, publiée à seulement 1 000 exemplaires numérotés et signés par Guy Laliberté.

La Terre, telle que vous ne l'avez jamais vue : 90 photographies haute définition à couper le souffle, prises depuis l'espace par le fondateur du Cirque du Soleil.

Sur 178 pages, il nous offre d'incroyables photographies de la Terre, portraits de quelque quarante pays saisis à trois cent cinquante kilomètres d'altitude durant son voyage de onze jours dans l'espace. Document rare et captivant à la fois, ces images, sortes d'œuvres d'art naturelles, nous révèlent notre planète sous une nouvelle perspective, rarement vue ou même imaginée.

Pour en savoir plus, visitez le site Web www.onedrop.org/promogaia/

COUP DE COEUR

Le mois de février est le mois Coup de cœur et nous vous partageons sur Facebook ceux des employés du Réseau Biblio CNCA et nous avons identifié des livres qui se démarquent dans notre bibliothèque.

Passez nous voir, les bénévoles se feront un plaisir de vous conseiller.

Suzanne Fradet, bénévole

CHUTE À LIVRES

Une chute à livres est mise à votre disposition près de la porte d'entrée de la bibliothèque pour y déposer vos livres hors des heures d'ouverture. Il est essentiel de toujours placer vos livres dans un sac pour les protéger contre d'éventuels bris.



ÉCOCENTRE

Le site de dépôt des matières résiduelles, situé au 339, rue Principale, est FERMÉ. La date de réouverture sera confirmée au printemps.

Merci de votre collaboration!

FÉVRIER 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
12	13	14 SAINT-	15	16	17	18
		VALENTIN JEU DE CARTE FADOQ 13H30		JEU DE CARTE FADOQ 13H30		MESSE 16H
19	20	21	22	23	24 LES TRIBADOURS FADOQ 19H30	25
DUO CÉCILE ET ROGER FADOQ 13H30		JEU DE CARTE FADOQ 13H30		JEU DE CARTE FADOQ 13H30	FESTIVAL DES NEIGES! LOISIRS ST-GERVAIS	FESTIVAL DES NEIGES! LOISIRS ST-GERVAIS
26	27	28				
FESTIVAL DES NEIGES! LOISIRS ST-GERVAIS		JEU DE CARTE FADOQ 13H30				

MARS 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
			RÉUNION CERCLE DES FERMIÈRES 19H	JEU DE CARTE FADOQ 13H30		
5	6	7	8	9	10	11
		SEMAII JEU DE CARTE	NE DE RELÂCHE SC	OLAIRE		
MESSE 10H		FADOQ 13H30 CONSEIL MUNICIPAL	DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL	JEU DE CARTE FADOQ 13H30	LES TRIBADOURS FADOQ 19H30	CHANGEMENT D'HEURE
12	13	14	15	16	17	18
		JEU DE CARTE FADOQ 13H30		JEU DE CARTE FADOQ 13H30	SAINT-PATRICK	MESSE 16H
19	20	21	22	23	24	25
	PRINTEMPS	JEU DE CARTE FADOQ 13H30		JEU DE CARTE FADOQ 13H30	LES TRIBADOURS FADOQ 19H30	
26	27	28	29	30	31	
		JEU DE CARTE FADOQ 13H30		JEU DE CARTE FADOQ 13H30		







IMPRIMERIE DESIGN LETTRAGE

CCEDO

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca

impressionscredo.ca

ESPACE DISPONIBLE

Kiosque libre-service

Impression en 12 sec. et facile d'utilisation

Apportez votre:

- carte mémoiredisque compact
 - clé usb

- 1 Choisissez vos photos
- Recadrez vos photos
- 3 Corrigez les yeux rouges



Proxim

Manon Ruel et Marie-Eve Genois 2604B, avenue Royale, St-Charles • 418 887-3133

LIVRAISON GRATUITE

Ouvert 7 jours et 5 soirs



9142-0992 Québec Inc. 197, Trait Carré Ouest St-Henri de Lévis QC **GOR 3E0**

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833 Cell: 418 882-8352 François Marquis

francois.marquis@globetrotter.net





Beaumont T 418 999-4164 srelectrique.com





Institutionnel Pétrolier

Agricole



Une approche de qualité, personnalisée et rapide

ESPACE DISPONIBLE



DESIGN GRAPHIQUE CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE

> **AUDREY LAPLANTE** DESIGNER GRAPHIOUE

ALCRÉA DESIGN

Création graphique et événementielle



📕 ALCRÉA DESIGN

WWW.ALCREA.CA

418 925-7720

audreyl@hotmail.ca



Pourquoi vous déplacer?

Remplacement et réparation de pare-brise directement chez-vous sans frais supplémentaires

Aussi offert Verre de meuble, Thermos, moustiquaire etc.

cell: 418 **998-7778**

Obtenez 125\$ en argent pour le paiement de votre franchise d'assurance.

www.vitreriemobile.com 41, rue du Bocage, St-Henri



LES ENTREPRISES Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole Conforme aux normes environnementales



16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais

Tél.: (418) 887-5299



Dre Caroline Laliberté, DMD

Dre Alexandra Lessard, DMD

10, rue de la Fabrique Ouest Saint-Gervais (Québec) GOR 3C0 418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients!

Massac devleurs musculaires

Massage douleurs musculaires Massage détente Technique Neuro-cutaté



36A rue Lacasse St-Gervais G0R 3C0

418-208-9285





Tél.: 418 837-7067

Cell.: 418 576-0908





251, rue Principale Saint-Gervais, Québec GOR 3CO

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr

















Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier

Serge Roy, propriétaire

9154, Route 279, St-Charles (Québec) GOR 2TO Tél.: (418) 887-3653 • Fax: (418) 887-5074 • Sans frais: 1-866-887-3653











GRAND CHOIX DE VIANDE PRODUITS LOCAUX PLATS CUISINÉS 100% MAISON VIANDE À MÉCHOUI

HORAIRE

Lundi au vendredi : 9h à 18h

Samedi : 9h à 17h30 Dimanche: FERMÉ

418 916-3144

192, rue Principale SAINT-GERVAIS, QC

turlo.ca

Martin Bouffard mbouffard@morencyavocats.com

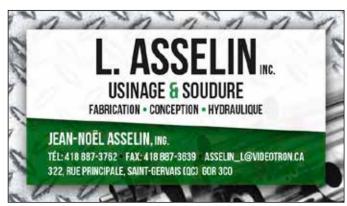
418 651-9900 F 418 651-5184 Édifice Le Delta 3 2875, boulevard Laurier, bur. 200 Québec (Québec) G1V 2M2

T 514 845-3533 F 514 845-9522 500, place d'Armes, 25° étage Montréal (Québec) H2Y 2W2

morencyavocats.com











Tél.: 418 837-6988, P. 203 | Cell.: 418 882-7139 Téléc.: 418 837-8630

www.maisonduroutier.com

f